

TRIALOG



**VIE PRIVÉE ET
PROTECTION DES DONNÉES
FORMATION & ATELIERS**

WWW.TRIALOG.COM



ANTONIO KUNG
CTO

Antonio Kung est directeur général délégué de la société Trialog. Diplômé de l'école Centrale Paris et de l'université de Harvard, il a une expérience de 35 ans dans le domaine des technologies de l'information. Il a géré un nombre considérable de projets internationaux, dont le projet PRIPARE (pripareproject.eu) portant sur le développement d'une méthodologie d'ingénierie de la vie privée. Il a également occupé des postes d'enseignement à l'école centrale et à l'université Américaine de Paris. Antonio Kung est actuellement l'éditeur du standard ISO 21876 sur l'ingénierie de la vie privée (ISO/IEC JTC1/SC27/WG5).



NOTRE OFFRE DE FORMATION

TRIALOG PROPOSE UNE FORMATION SUR L'INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE. DEUX OFFRES SONT DISPONIBLES :



FORMATION EN ENTREPRISE

UNE FORMATION EXCLUSIVE DÉDIÉE À UNE SOCIÉTÉ. LA FORMATION SE DÉROULE DANS LES LOCAUX DE LA SOCIÉTÉ, LIMITÉE À 20 PARTICIPANTS. LA SOCIÉTÉ FOURNIT LA SALLE, LES MOYENS DE PROJECTION, ET PREND EN CHARGE LES PAUSES AINSI QUE LE DÉJEUNER.



FORMATION INDIVIDUELLE

UNE FORMATION INDIVIDUELLE PAR INSCRIPTION À DES FORMATIONS ORGANISÉES DIRECTEMENT PAR TRIALOG.



PE 100

INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE: UNE INTRODUCTION

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif d'expliciter les contours de l'ingénierie de la vie privée et de mettre l'accent sur la façon dont cette ingénierie peut être mise en place dans une organisation afin de respecter les obligations de la nouvelle réglementation Européenne (GDPR). Il explique en particulier les notions de respect de la vie privée dès la conception (privacy-by-design) et de respect de la vie privée par défaut (privacy-by-default). Ce cours est le résultat des travaux effectués ces dernières années en Europe visant à établir une discipline d'ingénierie de la vie privée.

PROFIL DES PARTICIPANTS



Ce cours cible les personnes ayant des responsabilités juridiques, techniques, organisationnelles et qui ont une préoccupation sur la façon dont la vie privée doit être gérée au sein de leur entreprise (publique ou privée).

04

CONTENU

.1 INTRODUCTION SUR LE CONCEPT DE VIE PRIVÉE

.2 LES OBJECTIFS DE L'INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE

Respect de la vie privée dès la conception (privacy-by-design) et respect de la vie privée par défaut (privacy-by-default)

Intégration dans le processus de l'évaluation d'impact de la vie privée (EIVP)

Les objectifs de protection de la vie privée comparés aux objectifs de sécurité

.3 LE PROCESSUS TYPIQUE D'INGÉNIERIE

Mise en œuvre opérationnelle des principes de la vie privée

Stratégies de conception pour la vie privée

.4 UNE GESTION MULTIDISCIPLINAIRE DE L'INGÉNIERIE

Coordination avec le management

Coordination avec l'agent de protection des données

.5 UNE PRATIQUE INSTITUTIONNELLE DE L'INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE

Survol des standards et pratiques

TRAVAUX PRATIQUES

Pratique d'évaluation des risques
Exemple d'ingénierie de la vie privée



5000 € pour une formation société avec les frais de déplacement en sus

600 € pour une formation individuelle



Français ou Anglais



1 jour

05



PE 101

INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE: ATELIER DE PRATIQUE

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif de former à la pratique de l'ingénierie de la vie privée. Il permet d'une part d'expliciter à l'ingénieur les exigences d'une gestion de la vie privée au sein d'une organisation, et d'autre part de lui permettre de mettre en œuvre un processus d'ingénierie intégrant les préoccupations de la vie privée.

Ce cours est le résultat des travaux effectués ces dernières années en Europe visant à établir une discipline d'ingénierie de la vie privée.

PROFIL DES PARTICIPANTS



Ce cours cible les professionnels (ingénieurs, architectes systèmes, développeurs) qui ont à intégrer une gestion de la vie privée dans le développement de leur système.

06

CONTENU

.1

LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIE PRIVÉE ET SA GESTION AU SEIN D'UNE INSTITUTION

.2

UNE INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE AU-DELÀ D'UNE VISION SÉCURITÉ

Les principes de l'ingénierie de la vie privée

Les objectifs d'ingénierie

Les objectifs de protection

.3

ETUDE DE LA MÉTHODOLOGIE PRIPARE

Analyse des menaces

Mise en œuvre opérationnelle des principes de la vie privée

Stratégies de conception pour la vie privée

Définition des architectures résultantes et sélection des mécanismes de contrôles de la vie privée

Garanties pour la vie privée

Gestion des brèches

.4

INTÉGRATION DE LA MÉTHODOLOGIE DANS UNE PRATIQUE CLASSIQUE D'INGÉNIERIE SYSTÈME ET LOGICIELLE

.5

STANDARDS ET PRATIQUES

STRIDE/LINDDUN

PMRM

Cadre privé - Privacy framework (ISO29000)

Etude d'impacts sur la vie privée - EIVP - Privacy impact assessment (ISO/IEC 29134)

Code de bonne pratique pour la protection des données à caractère personnel - Code of practice for personally identifiable information protection (ISO/IEC 29151)

Ingénierie de la vie privée - Privacy engineering (ISO/IEC 21876)

.6

LES DÉFIS À VENIR

Discussion avec les participants

Travaux pratiques

Analyse de risque

Mise en œuvre d'exigences opérationnelles, et mise en œuvre des stratégies de conception

Mise en œuvre d'un processus de garantie de la vie privée, et gestion de brèche



10 000 € pour une formation société avec les frais de déplacement en sus

1 200 € pour une formation individuelle



Anglais ou Français



3 jours

07

INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE : ANIMATION D'ATELIERS* DE RECHERCHE

TRIALOG PROPOSE DES ATELIERS DE RECHERCHE SUR LA VIE PRIVÉE ADAPTÉS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES ENTREPRISES ET DE LEURS DOMAINES MÉTIERS. CES ATELIERS PERMETTENT DE METTRE EN PLACE DES ÉCHANGES FRUCTUEUX :



LES SOCIÉTÉS

POURRONT PRÉPARER LA MISE EN PLACE DE MESURES PRENANT EN COMPTE LES OBLIGATIONS SUR LA GESTION DE LA VIE PRIVÉE.



LES EXPERTS

DE L'INGÉNIERIE DE LA VIE PRIVÉE DE TRIALOG POURRONT ÉTABLIR UNE BASE DE CONNAISSANCE AFIN DE FAVORISER L'ÉMERGENCE DES FUTURES PRATIQUES.

**CET ATELIER NÉCESSITE LA PARTICIPATION D'UNE PART DES PARTIES PRENANTES AU NIVEAU STRATÉGIE, GOUVERNANCE, MAÎTRISE D'OUVRAGE, ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, ET D'AUTRE PART DES PARTENAIRES RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION. LE SUCCÈS DE L'ATELIER DÉPEND DE LA POSSIBILITÉ QUE LES PARTICIPANTS PUISSENT FOURNIR DES INFORMATIONS PRÉCISES. UN ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ POURRA ÊTRE MISE EN PLACE EN CAS DE BESOIN.*



PE 200

EXIGENCES DE GESTION DE LA VIE PRIVÉE

DESCRIPTION

Cet atelier est conçu pour les parties prenantes de la mise en place d'écosystèmes technologiques globaux, p.ex. les villes intelligentes, l'internet des objets, le big data, les transports, les TIC pour le vieillissement, ou l'énergie. Cet atelier doit permettre d'identifier les exigences d'une gestion de la vie privée qui prenne en compte les obligations en matière d'étude d'impact sur la vie privée (privacy impact assessment), de respect de la vie privée dès la conception (privacy-by-design) et de respect de la vie privée par défaut (privacy-by-default).



FORMAT DE L'ATELIER

L'ATELIER COMPREND 4 ÉTAPES

- Etape 1: demi-journée de briefing sur la gestion de la vie privée
- Etape 2: demi-journée d'échanges sur l'initiative choisie d'écosystème (p.ex. ville intelligente)
- Etape 3: journée d'échange sur des exemples de cas d'usage
- Etape 4: analyse et présentation d'un rapport sur les exigences de gestion de la vie privée

Les étapes 1, 2 et 3 demandent des réunions physiques. L'étape 4 peut être soit une réunion physique soit une réunion virtuelle de 2 heures.

09

CONTENU

Briefing sur la gestion de la vie privée

- Introduction sur le concept de vie privée
- La réglementation
- Mise en place d'une pratique d'évaluation de l'impact sur la vie privée
- Mise en place d'une pratique de respect de la vie privée dès la conception (privacy-by-design) et de respect de la vie privée par défaut (privacy-by-default)

1.

2.

Echanges sur l'écosystème

- Structure
- La pratique de gestion de la vie privée aujourd'hui
- Echange sur les rôles et responsabilités pour la gestion de la vie privée

3.

Echanges sur les cas d'usage

- Etude de deux cas d'usage
- Le point de vue de la demande
- Le point de vue de l'offre
- Discussion sur les exigences résultantes de gestion de la vie privée

4.

Analyse et présentation d'un rapport sur les exigences de gestion de la vie privée (*plan du rapport*)

- Description de l'initiative d'écosystème technologique (p.ex. ville intelligente)
- Introduction sur les besoins concernant le plan de gestion de la vie privée
- Hypothèses sur les rôles et responsabilités des parties prenantes de l'écosystème
- Exemple de cas d'usage
- Recommandations pour un plan de gestion de la vie privée



Consulter Trialog. Nous nous basons sur un scénario avec un minimum de 6 jours de participation.



Français ou Anglais

10



PE 201

INTÉGRATION DE LA VIE PRIVÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION

DESCRIPTION

Cet atelier permet aux développeurs d'une application de démarrer une pratique de gestion de la vie privée.



FORMAT DE L'ATELIER

L'ATELIER COMPREND 4 ÉTAPES

- Etape 1: demi-journée de briefing sur la gestion de la vie privée
- Etape 2: demi-journée d'échanges sur l'application
- Etape 3: journée dédiée à la pratique de la gestion de la vie privée
- Etape 4: fourniture d'un rapport de pratique

Les étapes 1, 2 et 3 demandent des réunions physiques. L'étape 4 peut être soit une réunion physique soit une réunion virtuelle de 2 heures.

11

CONTENU

Briefing sur la gestion de la vie privée

- Introduction sur le concept de vie privée
- La réglementation
- Mise en place d'une pratique d'évaluation de l'impact sur la vie privée
- Mise en place d'une pratique de respect de la vie privée dès la conception (privacy-by-design) et de respect de la vie privée par défaut (privacy-by-default)

1.

2.

Echanges sur l'application

- Description de l'application
- Les parties prenantes
- Echanges sur les aspects vie privée dans l'application

3.

Pratique de la gestion de la vie privée pour l'application

- Evaluation de l'impact sur la vie privée
- Ingénierie de la vie privée
- Mise en place organisationnelle de bonnes pratiques

4.

Analyse et présentation d'un rapport sur les exigences de gestion de la vie privée (*plan du rapport*)

- Description du contexte
- Evaluation de l'impact sur la vie privée
- Processus d'ingénierie de la vie privée
- Mesures de gestion de la vie privée

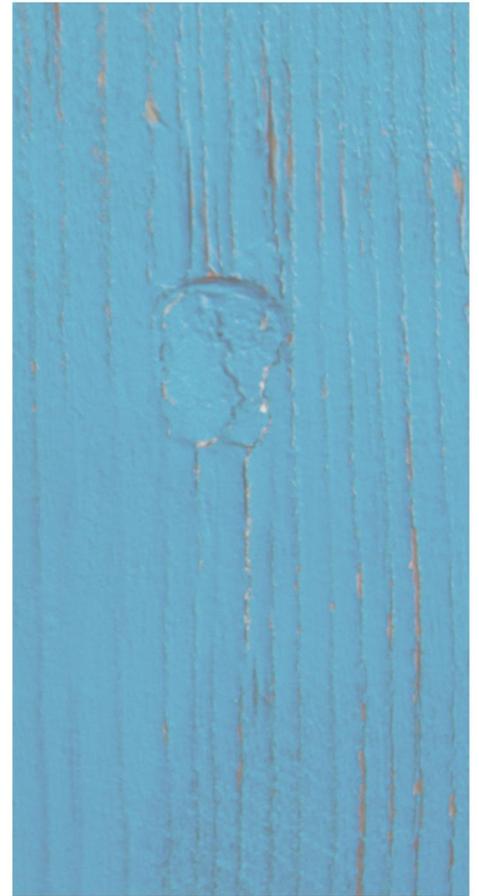
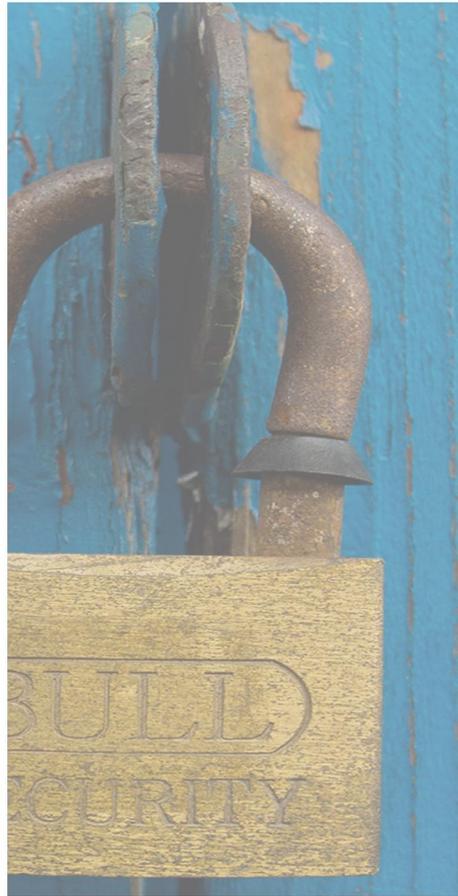


Consulter Trialog. Nous nous basons sur un scénario avec un minimum de 6 jours de participation.



Français ou Anglais

12



PARIS

25 RUE DU GÉNÉRAL FOY

CONTACT@TRIALOG.COM

OSLO

OSCARS GATE 27

ANTOINE.LUNET@TRIALOG.COM

 **TRIALOG_SA**

WWW.TRIALOG.COM